

COMPOSITION DES PIECES DU PLAN LOCAL D'URBANISME

1. Délibération
2. Rapport de présentation
3. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- 3a. Orientations d'aménagement et de Programmation
4. Règlement
5. Zonage (plan d'ensemble)
 - 5a Zonage (plan de détail - nord)
 - 5b Zonage (plan de détail - sud)
6. Liste des emplacements réservés
- 6a. Liste des servitudes de mixité sociale

Annexes :

7. Liste des servitudes d'utilité publiques
- 7a. Plan des servitudes d'utilité publiques
8. Mémoire des annexes sanitaires
- 8a. Plans d'alimentation en eau potable (AEP)
- 8b. Dossier S.D.I.S
- 8c. Plans du réseau d'assainissement
- 9a. Plan de zonage d'assainissement collectif des eaux usées
10. Infrastructures de transports terrestres bruyantes
11. Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome de Saint-Etienne Bouthéon
12. Schéma directeur d'éclairage public (SIEL)
13. Notice de présentation des bâtiments recensés pour un changement de destination
14. Aléas faibles ou moyens du plan de prévention des risques miniers en cours d'élaboration
15. Inventaire des zones humides inférieures à 1 ha et des axes de ruissellement
16. Droit de préemption urbain